

Pour l'autorité compétente par délégation



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JANVIER 2026

Rapport relatif aux locaux de l'antenne de l'Office de Transports de la Corse sise à Bastia

Par délibération n° CA 24/2017 en date du 20 juin 2017, le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse (OTC) a autorisé l'ouverture d'une antenne OTC à Bastia.

Par délibération n° CA 42/2020 en date du 18 décembre 2020, le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse a autorisé la location de locaux sis 2 rue Conventionnel Salicetti à Bastia.

A la suite de la montée en puissance de l'établissement, de nouveaux recrutements et de l'expansion du domaine des missions de l'OTC, il avait été donné mandat, par délibération n° CA 32/2022, au Directeur Général de l'OTC d'entreprendre une location de nouveaux locaux sis à BASTIA, au 15 Boulevard De Gaulle.

Aujourd'hui, une opportunité de procéder à la location de bureaux également situés au 2 rue Conventionnel Salicetti s'est présentée. Ces locaux, d'une superficie de 120,30 M², disposent de trois bureaux, d'une salle de repos et d'une salle d'eau.

Ces locaux se situant au-dessus des locaux principaux de l'antenne de l'Office des Transports à Bastia, permettraient un rapprochement géographique des services. L'OTC bénéficierait ainsi d'une meilleure fluidité des interactions ainsi que d'une efficacité accrue des relations entre agents.

Nous vous indiquons également que le Conseil Social et Economique (CSE) de l'établissement, réuni le mardi 16 septembre en session extraordinaire, a émis un avis favorable à la location desdits locaux (PV en PJ).

Par délibération n° CA 36/2025 en date du 06 octobre 2025, le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse a autorisé le Directeur Général de l'établissement à entreprendre et mettre en œuvre cette procédure.

Aussi, nous vous consultons aujourd'hui afin que le Conseil d'Administration donne mandat au Directeur Général afin de signer le bail avec la SCI 41 (Bail en PJ)

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.